

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Cueillettes de champignons à contrôler

Les champignonnières affichent un large sourire. Les voici prêts à renouer avec leur passion. A Saint-Imier, ils se voient offrir la possibilité de faire contrôler leur cueillette chaque week-end – samedi et dimanche –, du samedi 12 septembre 2009 au samedi 31 octobre 2009. A cette fin, ils se rendront de 19 h 00 à 20 h 00 dans le hall de l'école primaire où les y attendra M. Patrick Recordon. En dehors de cet horaire, ce contrôleur certifié se tient à disposition toute l'année sur rendez-vous à fixer au 079 239.88.72. Pour mémoire, les récoltes doivent être présentées dans leur totalité. Dans le canton de Berne, la récolte est limitée à 2 kg par jour et par personne et strictement interdites les 7 premiers jours de chaque mois.

Saint-Imier, le 2 septembre 2009  
(cm)